



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 26 octobre 2016 — N° 200**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme Aide aux personnes âgées, défavorisées ou handicapées de Laval.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Céline Dubé pour sa contribution au développement culturel de la Matapédia.

---

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Marceau pour son engagement dans la communauté de Sherbrooke.

---

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Guy Charbonneau, intronisé au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

---

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner la tenue d'un colloque et d'un congrès sur l'entrepreneuriat à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

**26 octobre 2016**

---

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du 64<sup>e</sup> Groupe scout de Saint-Amable.

---

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner les 25<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> anniversaires de vie politique municipale de M. Jean-Denis Cloutier et de Mme Sonia Cloutier.

---

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de la circonscription de Richmond.

---

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut des troubles d'apprentissage.

---

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de féliciter M. Boucar Diouf, lauréat du Prix d'excellence des diplômés de l'Université du Québec à Rimouski.

---

À 9 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

26 octobre 2016

---

Moment de recueillement

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 27 et 28 septembre ainsi que les 3, 4, 5, 6, 18, 19, 20 et 25 octobre 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2681-20161026)

### **Dépôts de pétitions**

M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 915 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un troisième lien entre les villes de Québec et de Lévis.

(Dépôt n° 2682-20161026)

### **Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel**

M. le président informe l'Assemblée qu'il a reçu, dans les délais prescrits, une demande d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège de M. Caire, leader adjoint du deuxième groupe d'opposition.

26 octobre 2016

---

Dans son avis, le leader adjoint du deuxième groupe d'opposition allègue que le ministère des Transports ainsi que Mme Dominique Savoie, ex-sous-ministre au Transports, auraient commis un outrage au Parlement, le 18 mai 2016, à la Commission de l'administration publique, dans le cadre de l'audition sur la gestion administrative et les engagements financiers du ministère des Transports du Québec, en suivi du Chapitre 5 du rapport du Vérificateur général du Québec de l'automne 2015. Il allègue également que le ministère des Transports et Mme Dominique Savoie auraient contrevenu aux paragraphes 55(2), 55(3) et 55(4) de la Loi sur l'Assemblée nationale.

M. le président informe l'Assemblée qu'il entendra les arguments à la rubrique des renseignements sur les travaux de l'Assemblée de la prochaine séance.

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie d'un tableau intitulé *Hausse des tarifs pour une famille de la classe moyenne ayant une maison et deux enfants – 2016*.

(Dépôt n° 2683-20161026)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie d'un document intitulé *Cadre financier – Parti libéral du Québec – Élections générales 2014*.

(Dépôt n° 2684-20161026)

26 octobre 2016

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 25 octobre 2016, sur la motion de M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, proposant que le projet de loi n° 104, Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 246 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 104 est adopté.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Jean (Chicoutimi), conjointement avec Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Roy (Montarville) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue les milliers de personnes qui manifestent aujourd'hui à travers tout le Québec pour dénoncer la culture du viol;

QU'elle salue cette démonstration de solidarité envers les femmes permettant de leur donner la parole et de conscientiser la population pour que cesse cette violence et pour que cesse le silence;

QUE les membres de l'Assemblée nationale rappellent l'urgence de donner tous les moyens, notamment les moyens budgétaires, pour la mise en place de la stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles.

**26 octobre 2016**

---

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **247** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Martel (Nicolet-Bécancour), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), présente une motion concernant l'entreprise Oriens Technologies; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Billette, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de La Prairie devienne membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement du député de LaFontaine;

QUE le député de Beauce-Sud devienne membre permanent de la Commission des finances publiques, en remplacement du député de La Prairie;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

---

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

26 octobre 2016

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 105, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics.

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

26 octobre 2016

---

## AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 31, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 02.

\_\_\_\_\_

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Lamarre (Taillon) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de geler la rémunération des médecins spécialistes et omnipraticiens d'ici à ce qu'elle respecte la capacité de payer des Québécoises et des Québécois;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de réinvestir les sommes dégagées dans les soins et services en santé.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 20 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 40 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

26 octobre 2016

---

Le débat s'ensuit.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, retire certains propos non parlementaires.

Au cours de son intervention, M. Khadir (Mercier) propose :

QUE la motion de la députée de Taillon soit amendée de la manière suivante :

Après le 2<sup>e</sup> paragraphe, ajouter le paragraphe suivant :  
« QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'élaborer un nouveau mode de rémunération des médecins qui serait basé sur une meilleure pondération entre capitation, salaire et paiement à l'acte, afin d'améliorer la qualité des soins et d'augmenter la couverture de l'ensemble de la population. »

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de geler la rémunération des médecins spécialistes et omnipraticiens d'ici à ce qu'elle respecte la capacité de payer des Québécoises et des Québécois;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de réinvestir les sommes dégagées dans les soins et services en santé;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'élaborer un nouveau mode de rémunération des médecins qui serait basé sur une meilleure pondération entre capitation, salaire et paiement à l'acte, afin d'améliorer la qualité des soins et d'augmenter la couverture de l'ensemble de la population.

Le débat se poursuit sur la motion principale de Mme Lamarre (Taillon) et sur la motion d'amendement de M. Khadir (Mercier), sous réserve de la permission de son auteure.

**26 octobre 2016**

---

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, Mme Lamarre (Taillon) refuse la proposition d'amendement de M. Khadir (Mercier).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 27 octobre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 01, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 octobre 2016, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 26 octobre 2016, à 14 h 20, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 104 Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules automobiles zéro émission au Québec afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

26 octobre 2016

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

(Vote n° 246)

POUR - 112

Anglade (PLQ)	David (IND)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)
Arcand (PLQ)	(Gouin)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Lisée (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	(Pontiac)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
(Outremont)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)

26 octobre 2016

---

Sur la motion de Mme Jean (Chicoutimi), conjointement avec Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Roy (Montarville) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 247)

**POUR - 112**

Anglade (PLQ)	David (IND)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)
Arcand (PLQ)	(Gouin)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Lisée (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	(Pontiac)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
(Outremont)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)